



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Feux de forêt

Question au Gouvernement n° 1771

Texte de la question

FEUX DE FORÊT

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Saint-Martin.

M. Arnaud Saint-Martin . Depuis dimanche, dans ma circonscription, 2 000 hectares sont partis en fumée dans la forêt de Fontainebleau. Venus de toute la France, 800 pompiers, des gendarmes mais aussi des agriculteurs, des élus locaux et des citoyens ont affronté, nuit et jour, un mégafeu d'une violence inédite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Mon groupe salue leur engagement. Sur place, j'ai vu le courage de la sécurité civile. J'ai rencontré des soldats du feu exténués et à court de matériel.

Bien avant ce week-end, l'institution tanguait du fait de la destruction organisée des services publics. Les pompiers ont manifesté en janvier dernier, mais au lieu de les écouter, vous leur avez répondu par la matraque. (*Mêmes mouvements.*)

M. Pierre Cordier . Mensonge ! Quelle démagogie...

M. Arnaud Saint-Martin . Nous savions que la maison brûlerait. À vrai dire, elle brûlait déjà, mais vous regardiez ailleurs. Promesse en l'air de renouveler entièrement notre flotte de Canadair vieillissants par Emmanuel Macron en 2022, annulation de commandes par Gabriel Attal en 2024, économies de 75 millions d'euros l'an dernier au détriment des budgets consacrés à la sécurité civile, démantèlement de l'Office national des forêts et des agences de l'État : ce sont autant de coupes rases qui nous renseignent sur votre sens des priorités.

Vous ne pouvez plus nier vos responsabilités. Sur le territoire national, 30 000 hectares ont déjà brûlé depuis le début de l'année. Vous ne pouvez pas dire que vous ne saviez pas. Tous les rapports du Giec avertissent depuis 1990 et le constat que dresse le dernier rapport du Haut Conseil pour le climat est plus grave encore. Vous êtes aussi le gouvernement de la répression des lanceurs d'alerte et des associations environnementales, poussée par l'extrême droite climatonégationniste. (*Mêmes mouvements.*)

Vous auriez pu augmenter les effectifs des pompiers et des forestiers, revaloriser leurs salaires, engager un plan de gestion de l'eau et des forêts, bref : gouverner par les besoins. De notre côté, nous tenons prêts un plan Canicule, une méthode pour nous adapter au dérèglement climatique, la planification écologique, ou encore un plan visant à instaurer des écorégions. L'urgence est là. Pourquoi n'avez-vous rien fait pour nous préparer au choc climatique ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Vous êtes d'une extrême sévérité ! (*Protestations sur les bancs du*

groupe LFI-NFP.) Nous n'aurions rien fait ? (« Rien ! » sur les bancs du groupe LFI-NFP – Mme Blandine Brocard et M. Pierre Cordier s'exclament.) Vous ne voyez pas les choses – ou vous ne voulez pas les voir ! Je viens de répondre à M. Limongi en rappelant tous les investissements réalisés pour notre flotte aérienne, qui est parmi les plus performantes et les plus nombreuses d'Europe, si l'on rapporte le nombre d'hectares brûlés à celui des appareils qui la composent : douze Canadair, huit Dash, dont six livrés entre 2019 et 2023 – les dates ont du sens, tout de même ! (M. Arnaud Saint-Martin s'exclame) – ainsi que dix hélicoptères et six avions légers, tous bombardiers d'eau. Par ailleurs, les mécanismes européens nous renforcent, comme nous allons renforcer les autres.

Mme Andrée Taurinya . Tout va bien, donc ?

M. Laurent Nuñez, ministre . S'agissant des moyens terrestres, le pacte capacitaire a permis que des dépenses à hauteur de 150 millions d'euros soient consacrées au renforcement de tous les Sdis, notamment en leur permettant de disposer d'engins spécialisés de lutte contre les incendies. Nous n'avons eu de cesse de renforcer les effectifs de la sécurité civile militaire, qui interviennent dans la lutte contre tous les feux – ils étaient présents à Fontainebleau – et font un travail remarquable. Nos moyens augmentent sans cesse !

Sachez bien que 95 % des feux se combattent grâce à des moyens terrestres et que 90 % d'entre eux ne parcourent pas plus de 1 ou 2 hectares. C'est dire l'efficacité de notre dispositif de sécurité civile ! Je ne peux donc pas vous laisser dire que nous ne faisons rien, moins encore que nous avons une part de responsabilité dans ces événements. Tous les jours, à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, des fonctionnaires sous mon autorité...

Mme Claire Lejeune . Ils n'y sont pour rien : c'est de vous que nous parlons !

M. Laurent Nuñez, ministreplanifient l'utilisation des moyens en fonction de la carte de Météo France et des indications que leur donne, notamment, l'Office national des forêts. Je vous en prie : soyez respectueux de l'action des services de l'État et des sapeurs-pompiers des Sdis. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

Un député du groupe LFI-NFP . Cette réponse est tellement naze !

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Saint-Martin.

M. Arnaud Saint-Martin . Vous ne pouvez pas vous cacher, comme à chaque fois, derrière l'urgence et l'autosatisfaction ! Les moyens font défaut : je l'ai constaté sur le terrain. Il est donc urgent d'agir. Nous allons sérieusement vous balayer en 2027 et nous ferons bien mieux ! (*Exclamations sur les bancs du groupe EPR. – Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre.

M. Laurent Nuñez, ministre . Occupez-vous plutôt de calmer les mouvements d'écologie radicale qui s'en prennent aux forces de sécurité intérieure ! C'est là que je vous attends ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe RN. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Saint-Martin](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1771

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2026